

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JANVIER 2018

✓ Ecole : Retour à la semaine des 4 jours

Elus	Présences	Elus	Présences
Roger FENET	X	Marie-Christine CHANEL	Excusée
Claude GUY	X	Laurent TISSOT	X
Claude BRENDEL	X	Sabine RUY	Excusée
Jean-Marie DAVI	X	Claire-Marie VAILLOUD-DAUMAS	Excusée
Sophie CHAPUIS	X		
Jeannine MASNADA	Excusée	Pascal GROSBON	X
Bernard JANODY	X	Bruno BOUILLOUX	X
Jean-Louis GENTET	X	Magali PERNELET	X

Laurent TISSOT a été désigné secrétaire de séance.

## 1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 7 décembre 2017

- Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 7 décembre 2017.

## 2 - Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B)

### • Conseil communautaire du 11 décembre 2017

- Instauration d'une indemnité annuelle de mobilité pour 16 agents contraint de changer leur lieu de travail et dont l'allongement de la distance est supérieur à 20 kms.
- Adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Adhésion à un socle commun de compétences, commission de réforme et comité médical du centre de gestion de l'Ain au taux de 0.033% et désignation de 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants.
- Adhésion au service d'inspection en matière de santé et sécurité du travail du centre de gestion de l'Ain.
- Choix du mode de gestion du service public du crématorium : la convention de délégation a été conclue le 21 décembre 1988 avec la Sarl Pompes Funèbres JP Comtet situé à Viriat pour une durée de 30 ans, cette dernière arrive donc à expiration en janvier 2019. Dans le cadre du recours à la délégation de service, Il est décidé, plutôt que de construire et exploiter un nouveau crématorium de mettre en conformité, de réaménager, de rénover et d'exploiter le crématorium actuel.
- Adhésion à l'agence régionale de développement économique Auvergne Rhône Alpes Entreprises.
- Versement d'une participation à la ville de Bourg-en-Bresse pour « Couleurs d'Amour » d'un montant de 50 000 €.
- Convention avec l'Office du Tourisme.
- Choix du mode de gestion pour l'exploitation et la gestion du réseau de transports publics urbains (convention actuelle arrive à échéance le 31/12/2018) : délégation de service public.
- Convention relative à l'ouvrage de franchissement de la RD975 par la voie verte reliant Jayat à Bourg-en-Bresse.
- Tarif de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI) pour l'année 2018 :
  - Ex communauté de communes Bresse-Dombes-Sud Revermont : Reconduction des tarifs 2017 soit part fixe 123 €TTC, part variable poids collecte 0.440 €TTC, présentation du bac (levée) 1.029 €TTC
  - Ex communauté de communes du Canton de St Trivier de Courtes : redevance forfaitaire de 79 €/personne
  - Ex communauté de communes de la Vallière : redevance spéciale 2018 comprenant une part fixe : coût de gestion annuel 35 € + coût location bac (de 6 à 24 €) et une part variable de 0.21557 € au litre par levée.

- Conseil en énergie partagé - outil de l'ADEME/partenariat avec ALEC et la Région, pour les communes de moins de 10 000 habitants afin de mettre un place une politique énergétique maîtrisée et d'agir concrètement sur leur patrimoine pour réaliser des économies. Le coût global est estimé à 1.70 €/an/habitant pour une économie équivalente à 3 €/an/habitant : extension à l'ensemble des communes volontaires avec une participation de 0.20 €/habitant et par an, 0.50 € d'aide de l'ADEME, accompagnement financier de CA3B à hauteur de 1 €/habitant/an pour 3 ans et de 0.70 € pour les communes dans le dispositif depuis plus de 3 ans.
  - Conventions d'utilisation du stade Verchère – saison 2017-2018 : pour l'USBPA Rugby part fixe de 21 964,29 €HT pour l'organisation de rencontres sportives et location de 8 420 €HT pour l'utilisation des locaux de manière permanente au stade ; pour le FBBP01 part fixe de 135 489.52 €HT pour l'organisation de rencontres sportives.
- Prochain conseil communautaire le 5 février 2018.
- 19 janvier 2018 à 16 h rencontre des 1 000 élus suivie des vœux de l'intercommunalité à Ainterexpo.

### 3 - Commissions communales

#### . Commission communication

- Le magazine : Le rendu est bien, il a été rapidement distribué.

#### . Commission scolaire

- Conseil d'école du 21 décembre – dépouillement du questionnaire concernant les rythmes scolaires :
  - 153 réponses/200 questionnaires (participation de 76.5 %) – bon taux de participation
  - 71.9 % parents sont favorables au retour à la semaine des 4 jours
  - 71.5 % pour les horaires 9h-12h/13h30-16h30
 Les enseignants sont favorables au retour à la semaine de 4 jours avec les horaires 9h-12h/13h30-16h30

- **Le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité, pour le retour à la semaine de 4 jours avec les horaires 9h-12h et 13h30-16h30.**

#### . Conseil Municipal d'Enfants :

Le CME propose deux projets :

- parcours santé pour les enfants sur le site de la Chanaz (avec plots, portique, palissage, espalier, toboggan...). Le budget pour l'achat des matériels est évalué à 3 000 €. Le conseil est intéressé par ce projet mais demande que le CME approfondisse son travail en incluant un parcours pour adultes.

- Visite de l'Assemblée Nationale : projet intéressant, réfléchir sur qui va participer à ce voyage (classes CM1 et CM2 ?).

Les réunions sont organisées tous les 15 jours à partir de janvier. Il serait intéressant que lors de l'une d'elle, Jean-Marie Davi présente le budget communal.

#### . Commission voirie

- RD64 : Plusieurs solutions sont proposées par l'agence d'ingénierie afin de ralentir la circulation. La solution retenue est la double écluse (telle qu'installée actuellement) avec coussins lyonnais (béton préfabriqué). Plusieurs avantages à ce système, les camions peuvent passer avec une nuisance sonore moindre et il sera possible de faire un arrangement paysager. Le coût de cette opération pourrait donner lieu à l'octroi d'une subvention dans le cadre des amendes de police (15 %).

- **Le conseil municipal autorise la maire à signer une convention avec l'agence d'ingénierie et à présenter la demande de subvention dans le cadre des amendes de police au 31/01, sous réserve qu'un dossier complet avec présentation du projet (plan en 3D) soit envoyé au préalable aux élus.**

## . **Commission animation**

- Préparation de la fête d'été prévue le 30 juin 2018 : prochaine réunion le 15 janvier à 19h.
- Contrat de location de la salle des fêtes : quelques précisions à rajouter au règlement : les particuliers ne peuvent pas utiliser le rideau de scène et l'emplacement du défibrillateur est à signaler.

## . **Commission environnement développement durable**

- Le syndicat du bassin versant de la Reyssouze a financé la plantation par l'entreprise Thierry CHASSAGNE d'une haie bocagère de 110 m le long du fossé qui sépare le Cube de la route de Journans.
- Suite aux remarques pertinentes des administrés lors de la réunion publique, la commission devra réfléchir sur l'éclairage public.
- le maire informe que la commune est depuis 17h ce jour en vigilance inondation.

## 4 - **Administration générale**

- **Recensement 2018** : Le recensement se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018.

3 agents recenseurs ont été recrutés (commune découpée en 3 districts), il s'agit de :

- Henri GRANGER demeurant à Tossiat
- Michel VRBAN demeurant à Tossiat
- Alice CECCAROLI demeurant à Ceyzériat.

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur la rémunération accessoire forfaitaire qui sera accordée aux agents recenseurs, calculée pour une part en fonction du nombre de documents de recensement répondus. La dotation forfaitaire que percevra la commune se monte à 2 612 €.

- **Le conseil municipal à l'unanimité, fixe la rémunération qui sera versée aux agents recenseurs dans le cadre du recensement 2018, à 40 € par demi-journée de formation et 40 € pour la tournée de reconnaissance, à 1.10 € par feuille de logement et à 1.60 € par bulletin individuel collecté.**

- **SPA de Lyon et du Sud-Est – signature d'une convention :**

La SPA de Lyon et du Sud-Est prolonge le service fourrière jusqu'au 30 juin 2018. A noter que les prestations sont modifiées par rapport à celles apportées précédemment, notamment aucun transport, ni aucune capture ne sont assurés et seuls les chiens sont acceptés.

Il est proposé d'adhérer au service pour un montant forfaitaire de 0.20 €/habitant.

Les services de la Communauté d'Agglomération poursuivent les échanges avec la société SACPA et les communautés voisines de notre territoire afin de proposer un service opérant au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

- **Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention avec la SPA de Lyon et du Sud-Est pour une durée de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 selon un montant forfaitaire de 0.20 €/habitant.**

## 5 – **Finances**

Suite à la prise de compétence « aménagement et entretien des rivières » par la Communauté d'Agglomération au 1er août 2017, le syndicat du bassin versant de la Reyssouze procède au remboursement partiel de la participation financière versée au titre de l'exercice 2017, soit pour notre commune un montant de 2 961 € (5/12ème du versement de 7 106 €), cette participation est prise en charge par CA3B.

## 6 - Urbanisme

### . Dossiers déposés depuis le dernier conseil :

#### - Permis de construire

GAY-PELLIER Jean François – 762 chemin des Teppes : extension

## 7 – Questions diverses

- Dossier Haissor : une réunion est prévue le 9 janvier avec la directrice de Bourg Habitat pour faire un point sur l'avancement du dossier.
- Jumelage : 25<sup>ème</sup> anniversaire, échange prévu pour le week-end de Pentecôte à Hackenheim. L'assemblée générale du comité de jumelage aura lieu le 26 janvier et les participants éventuels au voyage à Hackenheim à Pentecôte sont invités à s'inscrire rapidement en mairie.
- La Chanaz : une première réunion avec l'entreprise Fontenat a eu lieu, les travaux devraient commencer fin janvier. Diverses réunions seront mises en place pour le suivi du chantier.
- Assemblée générale du Comité des fêtes le 12/12 : peu de monde mais bilan général très satisfaisant. Les chapiteaux ont été loués 42 WE/an en 2017. Des cartes pour la tartiflette du 3 février sont encore disponibles.
- Semaine du cinéma étranger – vendredi 9 février à 19 heures salle des fêtes « La grande villa » - association Délices et Bonté (Maroc).
- Vœux de la municipalité : dimanche 7/01 à 11 heures. L'école de musique fera une petite prestation flûtes, le CME se présentera, des Tossiatis seront mis à l'honneur (pour la prochaine fois présenter une vidéo pour illustrer cette mise à l'honneur).
- 6 demandes de subvention ont été présentées par les associations. Réunion le 29/01 à 19 heures 30.
- **Date prochain conseil : jeudi 1<sup>er</sup> février 2018 à 20 heures.**

La séance est levée à 22 heures.